

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TELEPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans la Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Comme le socialisme d'aujourd'hui ressemble peu à celui qui dirigeait autrefois les Jaurès et les Vaillant et qui avait tout de même une autre allure !

Comme il faut changer d'opinion, tout de même, pour ne pas changer de parti ! S'il y a dans le socialisme d'aujourd'hui des socialistes d'autrefois, ils ne doivent plus s'y reconnaître. Peu importe qu'on s'y serve encore de mêmes mots puisqu'ils n'ont plus le même sens. C'est comme une religion qui aurait changé de Dieu et de prêtres, mais qui aurait gardé le même rituel !

Comment les vieux fidèles n'y éprouveraient-ils pas parfois cette sorte de détresse qui doit étreindre le dévot lorsqu'il se demande s'il ne prie pas devant un autel vide ? Quant à ceux des nouvelles couches, il est trop évident qu'ils ne croient plus à ce qu'ils disent ; qu'ils prononcent des formules dépourvues de toute substance réelle et qui n'ont plus qu'une valeur de son...

En contraste à ces manoeuvriers sans idéal comment ne pas évoquer avec respect la figure de ces anciens militants, les Ghesquière, les Basly, les Fournière, les Delory — tous pauvres et fiers de l'être, presque tous des « manuels » ayant le goût et l'administration de l'intelligence ?... Esprits généreux, âmes ardentes et graves, ils voulaient la revanche des malheureux par le bonheur de tous. Ils avaient une telle foi dans la rédemption terrestre promise par leur doctrine ; ils croyaient si bien à la réalité prochaine de leur rêve qu'ils ne sentaient pas à leurs pieds les pierres du chemin ! Aussi ne peut-on pas oublier l'accent profond, presque mystique, avec lequel ils parlaient de la Révolution. Ce n'était pas un mot de la bouche, mais un cri du cœur, une exaltation de l'âme. Quand ils lançaient cet appel à la Révolution, il allait se propager au loin en larges ondes frémissantes qui faisaient vibrer en passant toutes les fibres sensibles... Telle était la troupe exaltée et croyante que trouva Jaurès quand il vint mettre au front du socialisme la flamme de son idéal !

Ah ! comme on l'a décoiffé de cette auréole aujourd'hui ! Le socialisme, lui aussi, s'est américanisé. Aux mains de gens qui le dirigent non comme un parti politique, mais comme un mouvement d'affaires, il est devenu une espèce de mécanique sans âme, mais sans non rouages compliqués : comités, fédérations, secrétariat-général, groupe parlementaire, commission administrative, Congrès national, etc.

Dans cette administration hiérarchisée, avec ses cartons verts, ses dossiers, ses rapports et ses règlements il n'y a plus place que pour des sortes de fonctionnaires qui mènent de haut des opportunistes retors et subtils. Et la Révolution n'est plus qu'une formule de catéchisme qu'on recite de mémoire, un vocabulaire ronflant qui sert de titre trompeur à des ordres du jour à double fond...

Voyez leurs Congrès, pleins autrefois de passions et d'élan, d'enthousiasmes et de colères ! Ils ne sont occupés aujourd'hui que de piètres habiletés ou de ménagements équivoques et n'ont pour but principal que de préparer une vilaine cuisine électorale.

Un débat annoncé sur la défense nationale est gênant parce qu'il risque de faire apparaître combien le parti est divisé sous son apparence mensongère d'unification !... On l'aujourd'hui.

Une discussion sur la doctrine fondamentale du parti risque de mettre les futurs candidats en délicatesse avec les masses paysannes, si elle aboutit à un résultat honnête et clair !... On mijote un de ces ordres du jour où il y a de tout comme dans les salades russes, un texte qui dit et contredit, qui affirme et nie, qui fait leur part aux partisans du collectivisme et leur part à ses adversaires, qui laisse enfin dans la plus grande confusion possible la distinction entre celui qui sera admis à garder sa propriété et celui qui en sera dépossédé... De la sorte les candidats socialistes ne seront jamais embarrassés par la

vérité parce qu'elle changera à leur gré, suivant les milieux où ils seront : ici ils pourront se prétendre les défenseurs de la propriété et là ses destructeurs !

Enfin, en vue des élections il fallait s'arranger pour pouvoir prendre de toutes mains et « aller chercher les électeurs partout où ils sont » comme disait élégamment le citoyen Paul Faure... On y est arrivé en maintenant la vieille formule qu'il faut « barrer la route à la réaction » — car il était tout de même bien difficile de l'effacer. Au surplus, cela n'est pas gênant puisqu'il reste bien entendu qu'en se faisant élire contre un républicain par les réactionnaires un candidat socialiste ne « viole aucune décision de Congrès », suivant la délicate expression de M. Léon Blum ! Ainsi les socialistes espèrent gagner à tous les coups : ils refuseront de se désister pour les radicaux, mais ils exigeront que les radicaux se désistent pour eux !

Ecoutez ce qu'au Congrès de Bordeaux, M. Paul Faure a osé dire sur la jolie petite combine de Bergerac : « L'élection de Bergerac ? Elle ne présente rien d'extraordinaire. Nous avons maintenu au second tour un candidat qui arrivait après le radical. Mais quand avions-nous promis de faire autrement ? Simounet a été élu avec des voix conservatrices ? Et après ? Ou est le règlement qui nous oblige à exiger de celui qui veut voter pour nous qu'il ait « un billet de confession signé de Dadaïer ? »

« Est-ce que par hasard le parti socialiste veut s'interdire de faire des recrues qui n'ont pas passé par le sanatorium radical avant de venir à lui ? Ce qu'a fait Simounet, nous l'avez tous fait et vous avez bien fait ! »

« Jusqu'ici, on pensait qu'il n'y a pas besoin de mettre en écrit sur un règlement qu'il faut être honnête et loyal ! Jusqu'ici on pensait qu'il n'y a pas besoin de rédiger un article spécial pour défendre à un candidat socialiste de se faire élire par des réactionnaires contre un républicain.

On se trompait. Le Congrès de Bordeaux a pensé que toute la morale est enclose dans les paragraphes, articles et chapitres de ses statuts. La vérité qui n'est pas écrite là est un mensonge. Et tout est permis de ce que le règlement ne défend pas... » Simounet vous avez bien fait ! »

C'est égal ! Quand il était dirigé par les Jaurès et les Vaillant le parti socialiste avait une autre allure !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

TÉMOINS A RECHARGE

Je crois que je vais faire fortune. C'est moins difficile qu'on ne le pense. Il suffit d'avoir une bonne idée et de chercher ensuite des capitaux pour la réaliser. D'anciens vous diront qu'il est préférable d'avoir des capitaux et de chercher ensuite une bonne idée, mais il me semble que c'est là proprement mettre la charrie avant les bœufs.

J'ai donc eu, ce matin, une idée qui me paraît excellente : je vais vendre des témoins.

Des témoins d'accidents d'automobiles. Ce sont les seuls qu'il est intéressant de produire industriellement. On trouve toujours pour des meurtres ou des escroqueries, plus de témoins qu'il n'en est besoin. Un Français moyen consent volontiers, pour aller prêter serment devant la cour d'assises, à perdre une demi-journée. Rien ne vous « pose », aux yeux des fournisseurs et des voisins, comme d'avoir jadis aux cartes avec un vampire, prêt cent mille francs à un agreste, ou vendu des mouchards à une femme coupée en morceaux.

Mais il n'en va plus de même lorsqu'il s'agit d'accidents de la route. Le témoin touristique est une espèce rare. On ne le rencontre qu'aux carrefours ou dans les virages réputés dangereux, encore revêt-il un aspect nettement gendarmique. Partout ailleurs, il faut pour le trouver lui donner rendez-vous.

Le témoin que je songe à fabriquer en grande série rendra donc de grands services aux automobilistes, car au contraire des témoins ordinaires, qui généralement « n'étaient pas là » ou « n'ont rien vu », il sera toujours présent au moment de l'accident, son œil fixera sans erreur possible tous les détails. C'est tout simplement un petit appareil cinématographique, installé à l'avant de chaque voiture, comme un projecteur

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, la Chambre a discuté le projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à adhérer à l'acte général d'arbitrage, approuvé par la 9^e Assemblée de la S. D. N., le 26 septembre 1928, et du projet de loi tendant à autoriser la ratification de la déclaration, en date à Genève du 19 septembre 1929, portant adhésion de la France à la disposition facultative reconnaissant la juridiction de la Cour permanente de justice internationale, telle qu'elle est décrite à l'article 30 des statuts.

M. Vallat reconnaît l'intérêt qu'il y a pour la France à organiser l'arbitrage international.

M. Herriot dit que la Chambre ne peut pas manquer de voter à l'unanimité le projet.

M. Briand prend la parole et prononce un éloquent discours dans lequel il expose et justifie le projet de pacte d'arbitrage.

Par 567 voix contre 13, le projet est adopté.

Au sujet des coopératives agricoles
M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, vient de prévenir le ministre des finances qu'il comptait l'interpellation sur les conditions dans lesquelles son administration applique à l'égard des coopératives agricoles la circulaire du 12 mai dernier.

M. André Hesse estime que la façon dont cette circulaire est appliquée est en contradiction avec les déclarations faites à la Chambre par le ministre des finances le 25 avril dernier et par lesquelles il s'engageait à ne pas poursuivre le recouvrement de certaines taxes dues par les coopératives agricoles dans le statut fiscal n'aurait pas été définitivement réglé.

Le timbre antituberculeux
Au siège du Comité national de défense contre la tuberculose, 66, boulevard Saint-Michel, à Paris, s'est tenu, jeudi, le troisième congrès du timbre antituberculeux. En présence d'un grand nombre de délégués des comités des départements, M. Louis Forest, président du comité de propagande, exposa les résultats obtenus par la Ligue au cours de l'année écoulée.

Plus de vingt millions de francs ont pu être réunis en 1929 : 269 millions de vignettes ont été vendues en décembre dernier.

En Chine
On apprend de bonne source que les forces de Nankin du gouvernement évacuent Nan-Chang sur la rivière Khan, car les troupes des nordistes se dirigent vers Nan-Chang.

Elles tenteraient ensuite d'occuper Kiu-Kiang, Hang-Chéou, Shanghai et Nankin.

Le Consul de Grande-Bretagne à Amoy a demandé l'envoi d'une canonnière pour protéger les nationaux britanniques.

Au Brésil
Les dernières informations reçues de la région de Príncipe indiquent que 150 soldats ont été tués au cours d'une attaque des rebelles de l'Etat de Parahyba contre un fort détachement de militaires rassemblés à Aguatranqua.

Le chef des rebelles, José Pereira, a télégraphié au ministre brésilien de la guerre qu'il avait prononcé l'indépendance du territoire de Príncipe, capturé récemment par lui.

Pereira souligne que la proclamation de l'indépendance est entièrement conforme au désir des habitants, qui refusent de rester subordonnés au pouvoir fédéral.

orientable. Le mécanisme sera rendu solide de l'avertisseur et du frein, en sorte que le conducteur le déclenche facilement au moindre péril. Si l'appareil ne fonctionne pas, ce sera la preuve que l'on n'aura ni talent, ni corné.

Ainsi, la responsabilité d'un accident sera inscrite sur le film même. La pellicule dira si l'automobiliste tenait sa droite, s'il a ou non dérapé, quelle était sa vitesse et celle du véhicule adverse. Et quelle impartialité dans le témoignage ! L'objectif ne prendra pas, comme font si souvent les témoins de chair et d'os, le parti d'une classe d'usagers contre une autre.

Avantage subsidiaire : le conducteur apportera plus de soins dans sa manière de piloter, sachant que chacune de ses fautes sera inégalement enregistrée. On aura donc moins d'accidents à déplorer.

Enfin, et ce ne sera pas le moindre agrément de cet accessoire, le touriste pourra, au retour, charmer ses loisirs et ceux de sa famille en faisant défiler sur l'écran la collection complète des voitures qu'il aura doublées, des oies qu'il aura mangées d'écarter, des cyclistes qu'il auront fait se jeter sous ses roues. Que de souvenirs pour les longues soirées d'hiver... [De l'Européen].

GEORGES-ARMAND MASSON.

La Convention de la S. D. N.

Le Conseil des commissaires du peuple a décidé que la Russie des Soviets, adhérera à la Convention de la S. D. N., adoptée en 1927, concernant l'amélioration des conditions de traitement à accorder aux blessés et aux malades des armées engagées dans les hostilités.

EN PEU DE MOTS...

A Domérat (près de Moulins), M. Lebour, 66 ans, et M. Maume, 56 ans, travaillaient dans leurs vignes. Tout à coup, Lebour tomba. Il était mort. M. Maume éprouva une telle émotion qu'il tomba mort.

M. Louis Soutié, sénateur, maire de St-Etienne, a donné sa démission.

M. le docteur Louraud, médecin-chef de l'asile d'aliénés de la Cellotte (Corrèze), a été blessé par un aliéné qui l'a frappé à l'abdomen avec un morceau de bois très pointu.

M. Billy Arnold, de Chicago, 23 ans, a gagné la course automobile de 500 milles d'Indianapolis, en roulant à une vitesse de plus de 100 milles à l'heure.

Un avion du 31^e d'aviation du centre de Tours, se rendait à Thionville à Tours. A 8 kilomètres d'Orléans, il s'enflamma. L'adjudant chef Vergnaud fit usage de son parachute. Le sergent chef Bonafos a été carbonisé.

NOS ÉCHOS

Anecdotes sur Max Reinhardt.

Ulk, le satirique allemand, à propos du jubilé de Max Reinhardt, que les lieux artistiques d'outre-Rhin viennent de célébrer en grande pompe, raconte, sur l'illustre metteur en scène, une série d'anecdotes qui nous reproduisons quelques-unes ci-dessous.

Oscar Blumenthal disait un jour à Max Reinhardt :

« Malgré toute votre célébrité, je ne comprends pas comment vous faites pour jouer le 12 avril à Budapest et le 14 à Stockholm.

« Cher ami, répondit Reinhardt, j'ai fait des coupures dans l'indicateur ; il y avait des longueurs... »

Max Reinhardt assistait à la répétition générale d'une pièce qu'il avait mise en scène. Un acteur de sa troupe était en train de réciter son rôle, avec toute la flamme dont il était capable. Reinhardt se penche à l'oreille de son voisin, un écrivain viennois, et murmure :

« Quel bon acteur ! Un des meilleurs de ma compagnie ! Il n'a qu'un défaut : personne ne l'écoute... »

Reinhardt avait reçu une pièce d'Otto Zarech, intitulée *L'Empereur Charles-Quint*. Mais la pièce ne passait pas, et l'auteur impatient s'efforçait de parler au tout-puissant directeur, pour savoir quand les répétitions commencent.

Un jour, il réussit à joindre Max Reinhardt, qui lui dit de l'air le plus amical :

« Tiens, vous voilà ! Vous voulez savoir, je parie, quand votre pièce passera ?

« Justement, fait Zarech.

« Eh bien, reprend Reinhardt, je vous promets que *Charles-Quint* sera la prochaine œuvre que je mettrai en scène. Zarech se confond en témoignages de gratitude. Alors Reinhardt :

« Seulement, il faut que je vous dise : je ne peux pas vous promettre que je pourrai tenir ma promesse... »

Tous les acteurs de la troupe Reinhardt ne sont pas de grands comédiens, il s'en fait. Une fois, on répétait une pièce dans laquelle une ingénue aussi maigre que peu talentueuse avait à jouer une scène importante. Reinhardt, l'avait prise à part pour essayer de lui donner des indications et de la faire entrer dans la mesure du possible, « dans la peau de son rôle ».

« Que fait donc Reinhardt ? demanda un retardataire, s'approchant du groupe des autres acteurs.

« Reinhardt ? lui répondit quelqu'un. Il fait concurrence au bon Dieu ! Le saïs de faire une femme dans un os de côtelette ! »

Un précédent.

Puisqu'on a posé, au Congrès de Bordeaux, la question de la présidence de la Chambre, rappellons cette anecdote sur Jaurès qui en fut, comme on le sait, vice-président.

Les amis du célèbre orateur attendaient avec assez d'angoisse ses débuts au fauteuil présidentiel. Au grand jour, Jaurès se présenta impeccable, en habit, plastron et cols immaculés ; parfaitement homme du monde. Et tous respirèrent.

Or, comme pendant la suspension chacun s'occupait autour de Jaurès, le complimentant sur sa tenue et sa correction, celui-ci, naïvement, se prit à dire : « Ça ira très bien, sauf ce plastron qui remonte tout le temps et qui fait bosse ! »

FLO OU LES REFLETS DU SILENCE...

LECTURES ET IMPRESSIONS

Dans « le Journal du Lot » et dans « le Quercy » MM. Georges Duveau et Gérard Jouve consacrent récemment au dernier roman de M. Elie Richard de pénétrantes et substantielles études. Dès qu'elle parut, ils présentèrent « Flo » au public cadurcien. Ils décrépèrent au père spirituel de cette étonnante fille des louanges diverses qui se complétaient heureusement.

Après de tels articles, convient-il de revenir ici sur cet ouvrage ? Je m'y hasarde. Mon admiration et ma respectueuse amitié envers M. Elie Richard ne se résignent point à demeurer muettes quand on parle si bien partout de notre compatriote. Et puis, il reste toujours quelque chose à dire sur un grand livre même quand il a fait l'objet d'autant de commentaires.

Je me garderais de résumer l'action à la fois unie et compliquée de « Flo ». M. Duveau nous en donne une lumineuse analyse. Au surplus, il situe cette « sottise » parmi les œuvres de ce temps et fait ressortir la place singulière que, selon lui, elle y occupe. A ce propos, il nomme André Gide. M. Jouve, de son côté, évoqua Dostoïevski et Duhamel. Il insista principalement sur l'atmosphère dont Elie Richard enveloppe ses personnages. A cette ambiance, le romancier lui-même attache une importance telle qu'il la met en vedette dans son sous-titre, y revient plusieurs fois, tient encore à la souligner en écrivant dans les dernières pages de son livre :

« Le silence est si grand, parmi ces papiers et cette poussière respectée, qu'il en éprouve parfois un énième vnement extraordinaire, un peu, beaucoup ce qu'on ressent sur une haute montagne, au-dessus d'un massif désert. Rien « n'arrive » que des souffles imperceptibles qui entrent en nous sans qu'on y songe. »

Et un peu plus loin : « Le silence « nourrit Thémis des ses reflets... » Une question se pose : Elie Richard a-t-il voulu écrire un roman de mœurs ? Les uns disent oui ; les autres non. Rien ne me renseigne sur les intentions de l'auteur en dehors du livre lui-même. J'y pense découvrir, aussi bien en ne perdant pas de vue les deux phrases de Cervantès de l'épigraphe qu'en relisant tout le volume, chapitre par chapitre, cette certitude : le romancier veut étudier deux sortes de fous, les inconscients et les volontaires. Il pourrait en trouver partout. Il les prend dans l'administration et dans la littérature. Il met en scène certains bureaucrates et certains écrivains, les suit sans plus les lâcher, les raille ou les fustige avec une verve jamais lassée.

Parlant de « Flo », certains critiques ont rappelé « Messieurs les Ronds de Cuir ». Un ancien fonctionnaire peut, je crois, goûter mieux que personne la saveur du récit de Courtoisine, dégager la part de vérité enclose dans sa fantaisie. Il a connu, en effet, des variantes du père Soupe. Il a approché aussi quelques Thémis et plusieurs Abadou, tout au moins des répliques assez réussies de ces types. Des Bylanos pareillement. Mais point de Sidoine Merfeuil, en province. Paris retient les exemplaires de ce modèle et ne les lâche plus.

Dans le bureau n° 5 de M. Richard, la fenêtre joue un rôle important. A ces deux rectangles en équerre, le monde extérieur pourtant ne se rappelle que par une chiche lumière, un air médiocre, des bruits confus. Il a

Francis de Pressensé lui fit remarquer qu'un bas du plastron il y avait une petite patte avec une boutonnière pour accrocher au pantalon, et Jaurès, s'empresant de suivre le conseil de son ami, s'écria :

« C'est Pressensé, il les connaît toutes ! »

Le premier cantinier de France.

Voilà qui va faire la joie des revuistes et la fortune des chansonniers.

Dans une récente circulaire en vue de la prochaine application de la loi sur le service d'un an, M. Maginot, ministre de la Guerre, ne craint pas d'entrer dans les plus petits détails. Il recommande aux chefs de corps, aux chefs d'unités, l'emploi des « femmes comme chefs des

la part congrue... L'administration, au contraire, comme le rédit et l'encombre. Les casiers occupent le plus « d'espace qu'ils peuvent. Des Jos-siers s'y amassent, tirent des « des langues triangulaires, chargées « de poudre et d'inscriptions... » Pour les trois êtres confinés en ce réduit, comment se soustraire à l'ambiance ? « L'administration vit, sous « leurs pieds, derrière les murs, selon « l'heure, d'un murmure d'eau ou « d'un bruit de volière. » Flo y commence ses expériences sentimentales. Quand elle en aura raté d'autres au dehors, elle reviendra en ce refuge renouer les fils du passé. Thémis reste fidèle à « ce vivre », dans lequel « il nage avec de souples mouvements de l'esprit ». Quel milieu se préte-rait aussi bien à ses divagations ? Sidoine lui-même subit l'emprise de ces lieux qu'il déteste mais qui le servent : « le jour s'achève avec son ron-ron accoutumé. Et puis dix-huit heu-« res sonnent six fois. Sidoine se lève. « Il partira cette fois avec les mau-« vais employés, ceux qui n'ont au-« cun zèle pour la chose publique... » Quant à Abadou, il ne quittera le Mi-nistère qu'à son corps défendant. Il ne pourra survivre longtemps à cet ar-« rachement. La nostalgie s'ajoutant à sa démente chronique, ce héros de la paperasse parodiara la tragédie icarienne. Les extravagances ne furent point les seuls intermèdes qui entre-« coupèrent les silences du bureau n° 5. A la scène du seuil d'eau lancé à la cantonnade par le fou, s'ajoutèrent celles de la visite du ménage Boru de Latour, de l'interview du journaliste, de la lutte entre Mlle Leblanc-Famin et Thémis, Elie Richard se rencontre ici tout à fait avec Courtoisine. Pas plus que son grand prédecesseur, le romancier de Flo n'a entendu, il me semble, placer ses personnages dans un cadre de fortune, et y garder ou ramener par simple amour du pittoresque. Il a voulu que, devant nous, les bureaucrates rêvent et agissent en bureaucrates, avec leurs inclinations personnelles, avec leurs déformations professionnelles aussi, à travers les reflets du silence.

J'ai, tout à l'heure, multiplié les citations. Je pourrais en fournir de plus nombreuses encore pour justifier une autre opinion que j'ai, à savoir que la sottise de « Flo » constitue, ardent et serré, un réquisitoire contre l'arri-vis-morose où il s'assied sur sa chaise du bureau n° 5 jusqu'au moment prestigieux où il prend place au fauteuil d'académicien, va parcourir toutes les étapes d'une course tendue vers le succès. Course toujours prête à la ruée qui brise les obstacles, prêt aussi aux plus répugnants détours, aux plus vils abandons. Dans sa frénétique carrière, Merfeuil rencontrera d'autres coureurs sans scrupules : Alphonse Dupont, Nathaniel Lévy, Jean Legran. Bousculé par eux, il les bousculera à son tour et les dépassera. Son mariage avec « Flo », son refus de la reprendre, sa vilénie envers Alice Cordier, le théâtre autodafé de « L'Araignée de Cristal », autant de lâchetés consenties, de reniements calculés.

Elie Richard se plaît à peindre de rudes portraits. Il n'en a, je crois, brossé aucun d'un pinceau aussi vigoureux que celui de Sidoine Merfeuil. L'arri-visiste complet. Voici deux traits de cette peinture parmi vingt autres aussi nets :

Eugène GRANGIÉ.
(Lire la suite en deuxième page)

cuisines de régiments ». On n'a plus le moyen avec la nouvelle instruction intensive prévue, de distraire le moindre trouffion pour les « fontaines ».

Et voilà d'un coup les antiques cantinières rétablies.

La circulaire ne dit pas toutefois si ces « dames chefs cuisinières » auront un uniforme.

En attendant, voilà M. Maginot sacré Premier Cantinier de France !

Les mots d'autrefois.

Quelqu'un posait à Socrate cette demande :

« Dois-je me marier ou rester célibataire ? »

« Quoi que tu fasses, répondit Socrate, tu t'en repentiras ! »

Le LISEUR.

Chronique du Lot

Lectures et impressions.

Flo ou les reflets du silence...

(suite de l'article de première page)

« C'est ainsi qu'il en vient à envisager qu'on puisse cultiver davantage... sement les travers des ignorants. Il mêle ce moyen aux autres avec ardeur, car le temps presse et le succès lui est nécessaire... »

« En trois jours, il s'est assuré de la pêtresse du monde qui cherche des maîtres durs, aduaciens, égoïstes. Quelques choses gardaient le prestige de l'éloignement : l'Académie, le grand Etat-Major, les Ministres ! La célébrité et le talent. Il les a coudoyés en la personne de vieux hommes qui n'étaient plus rien, sortis du cadre qui les guidait. « Ils ne sont rien que du consentement des poètes, comme parle Thémines. »

« Flo », livre dur et livre étincelant, — le talent de M. Elie Richard a des vertus du diamant qui éblouit et qui égratigne, — a dû émouvoir en divers sens bien des gens. Cependant la critique a réagi par un élogisme unanime. Nulle part on ne se réjouira davantage de ce succès que chez nous.

Elie Richard, — je veux finir par cette remarque amusante, — a tenu à adresser, dans ce roman essentiellement parisien, un souvenir à sa province natale. Il prête à Thémines un nom queyrien, il le fait naître à Cahors, il lui fait tenir ce propos :

« Le Midi a été gossé de transfuges espagnols, italiens, orientaux. Le pape Jean XXII amena jadis sa cour au milieu de l'Occitanie, à Cahors. Ceux qu'on appelait les Lombards, ces banquiers, n'étaient, sans doute, que de braves Israélites. La petite capitale du Queyry devint la Bourse de l'Europe et des rois... »

Que pensent nos savants locaux de l'hypothèse de cet imaginaire confrère qui déclare d'ailleurs : « Le monde n'est que ce que je veux qu'il soit, ce que j'en fais avec mon esprit » ?

Eug. GRANGIÉ.

Union départementale des sociétés de secours mutuels du Lot

La Caisse primaire d'assurances sociales fondée par l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Lot, informe les divers assurés sociaux, faisant ou non partie d'une Société de secours mutuels et n'ayant pas encore choisi leurs Caisses primaires, qu'ils peuvent se faire inscrire tous les jours, 97, boulevard Gambetta, pour les services de répartition (maladie, maternité, soins aux invalides, décès), comme pour les services de capitalisation, vieillesse et invalidité.

Les Bureaux de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Lot et de la Caisse de répartition mutualiste du Lot, ouverts tous les jours, 97 boulevard Gambetta, à Cahors, donneront aux intéressés tous les renseignements nécessaires.

L'union départementale des sociétés de secours mutuels du Lot, rendra prochainement compte dans une Assemblée générale des travaux du Congrès de la Mutualité, qui vient d'avoir lieu à Lille et leurs repercussions sur les conditions de fonctionnement de la loi sur les Assurances sociales.

Des conférences seront prochainement faites dans les divers chefs-lieux de cantons par un délégué de la Caisse de répartition mutualiste pour exposer les conditions de fonctionnement de la loi sur les Assurances sociales dans le cadre de la Mutualité et les avantages que doivent en retirer les assurés sociaux affiliés à la Caisse de répartition mutualiste du Lot.

Pour le Bureau de l'Union départementale des Sociétés de Secours mutuels du Lot, 97, boulevard Gambetta, à Cahors.

Caisse de Répartition Mutualiste du Lot.

LES MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS, Cahors

sont garantis pour toujours

MAISON DE CONFIANCE LA PLUS IMPORTANTE Fondée en 1828

Livraison franco : 7 Départements TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 13 juin 1930

Accident d'auto. — Le tribunal condamne à 50 francs d'amende M. L..., des Arques, pour blessures involontaires.

Relaxé. — Jean S..., 35 ans, employé au P. O., à Paris, poursuivi pour violation de domicile, est relaxé.

Vol. — Jean Peyronnenc, 46 ans, de Belfort, et Célarie Clémentine, 36 ans, sa femme, sont poursuivis pour vol et recel.

Peyronnenc est condamné à 3 mois de prison et sa femme à 1 mois.

Vol. — Cros, 21 ans, soldat au 156^e d'infanterie, inculpé de vol est condamné à 2 mois de prison.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 15 juin par la

Pharmacie GAYET
Rue Georges-Clemenceau

ORGANISATION HOSPITALIÈRE

Un compte rendu, paru dans *Le Queyry*, sous la signature de M. le docteur Calvet, expose devant l'opinion publique, le problème de l'élaboration d'un programme national d'organisation hospitalière départementale, que j'ai posé successivement :

- 1° devant la Commission administrative des Hospices de Cahors ;
- 2° devant les Commissions administratives des Hôpitaux-Hospices du Lot ;
- 3° devant le Conseil général du Lot.

Il s'agissait de convaincre les intelligences, d'entraîner les cœurs et de vaincre les résistances.

Grâce au concours des membres de la Commission administrative des Hospices de Cahors et à l'appui de M. de Monzie et de M. Manhiabal, — grâce aussi à la collaboration de M. de Monzie et de M. le docteur Peindarie, qui ont bien voulu soumettre et faire adopter par le Conseil général du Lot, le vœu adopté sur ma proposition par la Commission administrative des Hospices de Cahors — la question se trouve nettement posée, pour rentrer dans la voie des conceptions précises et des réalisations immédiates.

Si j'en juge par les lettres que j'ai reçues de personnalités chargées de donner leur opinion sur les programmes qui seront soumis à l'approbation du Gouvernement pour l'obtention de subventions sur les fonds du pari-mutuel et des jeux, et les 300 millions de crédits affectés au programme d'équipement national, je suis en droit d'affirmer que mon initiative se présente sous les plus heureux auspices :

« Je vous redis tout le grand intérêt que j'ai pris à lire les brochures que vous avez bien voulu m'adresser. Vos idées sur beaucoup de points, me semblent rejoindre les nôtres, et nos efforts parallèles sont de nature à décider à agir les administrations intéressées, qui se bornent trop souvent à voir les questions sous un angle exclusivement local ».

« Je vous remercie de votre envoi, que j'ai lu cette fois encore avec beaucoup d'intérêt ; je vous en félicite, ainsi que votre co-auteur (il s'agit ici de M. Manhiabal, l'honnête et si hautement apprécié dans les milieux hospitaliers, et dans notre ville), tous mes cordiaux compliments. Vous faites œuvre utile en demandant plus de rationalisation dans l'organisation hospitalière et plus de logique dans l'aide des pouvoirs publics ».

« C'est le moment, si non les crédits importants d'équipement national, seront pris d'assaut à la foire d'empoigne ».

« Je crois donc avoir la bonne fortune de me trouver d'accord avec les personnalités les plus qualifiées du Conseil supérieur de l'Assistance publique ; — de l'Inspection générale des services administratifs et des diverses Commissions des Hospices, avant même que ces institutions aient précisé leur propre doctrine, que nous n'aurons fait que devancer et préparer ».

C'est donc bien que nous voilà en bonne posture pour permettre à notre éminent et actif député, M. de Monzie, d'obtenir le maximum de subvention en faveur de la réalisation du programme local et départemental, d'organisation hospitalière, en voie d'élaboration.

El maintenant il s'agit de concevoir et de réaliser.

La difficulté, dans cette seconde partie de la tâche, n'est pas comme on pourrait le croire, d'ordre essentiellement financier, le gouvernement ayant prévu dans son programme d'équipement national, les diverses solutions financières et un décret récent ayant donné aux hôpitaux le moyen de résoudre les difficultés financières qui sont à leur charge.

Les hôpitaux publics fonctionnaient jusqu'à ce jour suivant les principes de la bienfaisance privée et de l'assistance publique, l'évolution de notre législation sociale va leur donner un statut social.

Et alors il ne s'agit plus simplement de rendre les hôpitaux à leur ancienne destination, de faire cesser la promiscuité actuelle entre les vieillards et les malades contagieux ; il ne suffira pas davantage de remédier aux vices du système actuel, en ouvrant largement l'accès de l'hôpital à tous ses légitimes bénéficiaires ; il ne suffira même plus de résoudre suivant les données actuelles de la technique et de la science, les divers problèmes hospitaliers. Il s'agit de concevoir les réalisations immédiates du présent sur une vision des besoins à venir, et sur une sorte de prescience de notre évolution économique et sociale.

Il s'agit de construire une œuvre qui dure et qu'il ne faudra pas détruire demain parce qu'elle ne correspondrait plus aux progrès réalisés dans le domaine de la science et de la technique hospitalière ou parce que le

corps social ne saurait plus s'en accommoder demain parce qu'elle ne correspondrait plus à ses besoins et à ses exigences.

La médecine hospitalière (c'est la médecine qu'il faudrait écrire) et l'hôpital ont à briser leur chrysalide, il leur faut, sur les ruines de l'esprit de charité et de bienfaisance médico-hospitalier, construire l'esprit social et la fonction sociale de la médecine, de la médecine hospitalière et de l'hôpital.

Il faut concevoir pour construire et sentir pour vivre.

Il faut rechercher dans la sensibilité et dans le cœur, tout autant que dans l'intelligence, les sources de vie auxquelles s'alimente l'évolution des sociétés et des peuples.

Il ne s'agit plus de construire des cités mortes pour des déchets d'humanité à soustraire à la vie et à ensevelir dans des demeures qui n'ouvrent plus leurs portes que sur les croix des cimetières.

Il s'agit de faire de l'hôpital, non point une œuvre de mort, mais une œuvre de vie où les parcelles d'humanité laborieuse viennent retremper leurs énergies et recouvrer leurs forces pour reprendre leur place au foyer familial et à l'usine, dans ce labyrinthe des activités productrices sans pitié pour l'homme sans force et sans capacité de travail.

L'hôpital doit devenir le prolongement et le complément du foyer familial. C'est le lieu d'asile de l'être malade, c'est l'infirmerie domestique de tous ceux que les difficultés ou les maux de la vie chassent du foyer heures de maladie, et de tous ceux qui comprennent que leur propre intérêt, le soulagement de leur douleur et d'une guérison prompte, leur commande d'éviter aux leurs les soucis et les dangers familiaux d'une maladie individuelle, et les risques de maladies collectives.

Il faut que chacun comprenne la nécessité de soustraire les malades au milieu familial, et non pas seulement ceux qui habitent des taudis et des logements insuffisants, mais tous ceux qui veulent participer aux progrès de la civilisation et en bénéficier.

Il faut que chacun comprenne l'utilité et la nécessité des méthodes scientifiques et techniques, indispensables au traitement des maladies et qui ne peuvent être mises en œuvre dans la médecine à domicile.

Il faut en finir avec ces conceptions d'hôpitaux pour pauvres et pour déchets d'humanité qui n'attendent que la mort. L'hôpital doit devenir le prolongement de la maison familiale et devenir la véritable maison sociale où toutes les forces vives de la race viendront se retremper et lutter efficacement contre les germes morbides qui risquent de les arracher au travail et à la production. Il apparaît que l'hôpital doit être mis d'une façon toute particulière à la disposition et au service de ceux qui travaillent et de ceux qui produisent ; l'individu et le corps social n'ont rien à gagner à soustraire les malades à l'hôpital, à les abandonner à la promiscuité de la famille, de l'école, de l'atelier, de l'usine ou de la rue, surtout lorsque l'état de nos connaissances nous prouve la nécessité d'isoler le malade et de recourir pour le soigner à l'ensemble des techniques d'une médecine spécialisée.

Mais si nous soutenons l'intérêt social qu'il y a à soustraire le malade à la promiscuité de la famille, de l'école, de l'atelier, de l'usine ou de la rue, ce n'est certes point pour lui imposer la promiscuité de la salle commune d'un hôpital à allure de taudis.

Il faut réorganiser les salles hospitalières, réduire au minimum l'hospitalisation en salle commune et multiplier dans les hôpitaux les chambres à un lit, deux lits, quatre lits et huit lits. — Rien d'ailleurs n'interdit d'envisager la possibilité de division des salles communes actuellement existantes, par un système de séparation ou de compartimentages appropriés, et de nature à sauvegarder la pudeur et la dignité des malades hospitalisés, tout en évitant les inconvénients d'un trop grand isolement.

Nous indiquerons dans un prochain article, comment se trouve posé, non seulement d'après nous, mais d'après l'opinion des personnalités médicales les plus qualifiées, le problème hospitalier par les progrès de la technique et de la science médicale, par l'évolution de notre législation sociale et par les nécessités médico-sociales.

On nous excusera de reproduire au cours de cette étude et de cette enquête, des marques d'approbation que nous avons reçues des milieux les plus divers.

Paul GARNAL.

UN MEDECIN INFALLIBLE

Faisons-lui la réclame que mérite une telle rareté : c'est « Le Diable », le coricide incomparable qui réussit même quand tous les autres ont échoué. « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours, 3 fr. 95 Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A la pharmacie Orillac, Cahors.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du Journal du Lot

CAHORS

IL FAUDRA BIEN Y SONGER !

A l'heure actuelle, le service des Ponts et Chaussées est occupé à faire exécuter les travaux de godronnage sur les routes.

Nul ne se plaint ; au contraire. Mais il faudrait, également, qu'il songeât aux principales artères de la ville.

Il y en a une, notamment, que nous nous permettons de lui signaler.

Disons-le tout de suite, il s'agit de l'Avenue de l'Abattoir.

Vraiment, il serait temps qu'on godronnât cette avenue, et cela pour raison d'hygiène.

On sait, en effet, que dans cette avenue passent, presque chaque jour, les voitures qui portent la viande de boucherie.

Or, l'avenue est toujours plongée dans un nuage de poussière et la viande, qui est transportée découverte sur les voitures est saupoudrée de cette poussière !

Une simple station de quelques minutes, au coin du Pont Valentré, permet à quiconque de se rendre compte de l'exactitude du fait.

Eh bien ! au nom de l'hygiène, de la Santé publique, il faut godronner l'Avenue de l'Abattoir ; ainsi, la poussière sera supprimée, et la... viande de boucherie en sera meilleure.

L. B.

Maire de Cahors

AVIS

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement d'un réseau téléphonique aéro-souterrain à Cahors.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 14 juin 1930 déposé à la Mairie de la commune de Cahors, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Administration militaire

Sont ratifiées les nominations suivantes prononcées par le général commandant la 17^e région dans le cadre des commis et aides-commis de rédaction et de comptabilité à compter du 10 juillet 1929 au bureau de l'Intendance à Cahors.

Commis : Mlles Alice Larrive et Bédué, employées principales au bureau de recrutement de Cahors.

M. Calmels et Mlle Chaymol, secrétaires-comptables, à la sous-intendance militaire de Cahors.

Aides-commis : Mlle Blanc, Mlle Caminade, Mme Paroton, Mlles Verdier, Croissant, Cat, secrétaires copistes au bureau de recrutement de Cahors ; Mme Labro, secrétaire-dactylographe à la sous-intendance militaire de Cahors.

Mme Darrieurtot, secrétaire-copiste au bureau de recrutement de Marmande, est nommée à Cahors et affectée à la préparation militaire élémentaire.

Association des Anciens Elèves du Lycée Clément-Marot

L'Association des Anciens Elèves du Lycée Clément-Marot organise pour le jeudi 26 juin, une fête de bienfaisance, au bénéfice de l'Arbre de Noël de l'année 1930.

Cette fête sera donnée dans la salle du Palais des Fêtes, où l'on peut retrouver ses places grâce à l'amabilité de Mme Feydel.

En raison de l'âge des jeunes artistes qui exécutent la première partie du programme, le spectacle commencera à 8 heures 1/2 précises.

Victime d'insolation

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, M. Fournol, demeurant rue Bouscarat, âgé de 75 ans, mercredi soir, tomba, frappé d'insolation, alors qu'il travaillait sur la route de Lalbenque, aux Queyssines.

M. Fournol est décédé vendredi matin à l'hôpital de Cahors où il avait été transporté.

Godron en flammes

Vendredi matin, la grosse machine à godronnage se trouvait à 200 mètres environ de l'ancien octroi de la route de Toulouse.

L'opération de l'épandage du godron devait avoir lieu sur cette partie de la route.

Tout à coup, au moment où elle devait déverser le godron, un joint de la chaudière contenant le godron, éclata. Et le godron s'enflamma.

Cinq tonnes de godron flambèrent. Les flammes s'élevaient à une grande hauteur ; les feuilles des platanes furent brûlées, mais il n'y eut pas d'accident de personnes. Et c'est l'essentiel, car, au surplus, la machine, le moteur n'ont pas été endommagés.

Le godron seul a fondu, le camp et la route n'ont pas été godronnés vendredi. Simple fait divers.

Ecole d'artisanat rural

Le projet de cession au département de l'école d'artisanat rural par la ville de Souillac est approuvé.

C'est fini !

Les travaux de terrassement pour l'établissement du réseau souterrain téléphonique sont terminés dans les rues de la Chartreuse et Wilson.

La circulation est rétablie dans ces rues depuis vendredi soir.

En toute justice, il faut reconnaître que les travaux ont été exécutés avec rapidité.

Il est certain qu'il en sera de même pour les travaux qui vont être exécutés dans les diverses artères de la ville.

En fauchant de l'herbe

M. Dawidovatz, agent de police, était occupé à couper l'herbe dans son jardin, avec une faucille lorsque par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup de cet instrument sur le bras gauche.

M. Dawidovatz se fit une entaille assez profonde.

M. le docteur Calvet a donné des soins immédiats au blessé dont l'état n'est pas grave.

Nous adressons à M. Dawidovatz nos souhaits de prompt et complet rétablissement.

Automobiliste attaqué

M. Crésut Louis, 32 ans, propriétaire à Villemur (Hte-Garonne), venait de Brive et se rendait à Villemur, en auto, lorsque sur la route, près de Nadaillac-le-Rouge, il aperçut une auto qui était arrêtée. A côté se trouvaient deux individus qui sautèrent sur sa voiture.

M. Crésut se défendit et put se débarrasser de l'un d'eux qui tomba sur la route où il se blessa, probablement. L'autre abandonna la lutte.

La gendarmerie de Payrac a été prévenue et plainte a été portée au Parquet qui a ordonné une enquête.

M. Crésut n'a pu donner qu'un signalement assez vague de ses agresseurs, car il était dix heures 1/2 du soir quand l'attentat eut lieu.

Les imprudents

Mardi, vers 14 heures, le jeune L..., domestique, près de Luzech, rentra de Caillac en moto sur laquelle avait pris place un de ses camarades.

En cours de route, il rencontra un camarade à bicyclette, mais celle-ci ne marchait pas.

L... voulut remorquer le cycliste. Mais, arrivé au pont du chemin de fer de Labastide-Murat et avait remis de la bicyclette s'accrochèrent, et les trois jeunes gens furent précipités sur le sol.

Tous les trois furent assez sérieusement contusionnés. Ils reçurent des soins à la pharmacie Poujade, de Luzech.

Un avis

Un confrère d'un département voisin, signale qu'une plainte a été portée par des brasseurs, c'est-à-dire fabricants ou marchands de bières et limonades, contre de trop fidèles clients.

Le brasseur vend le contenu des bouteilles qu'il livre, mais il se réserve la propriété des bouteilles.

Les clients vendent le contenu, mais ne rendent pas les bouteilles. Ils s'en servent pour faire des conserves de petits pois ou de jus de tomates !

Cette évacuation de bouteilles est un gros préjudice pour les propriétaires.

Or, il paraît qu'elle n'est pas particulière au département voisin.

Aussi bien, des procès vont être engagés contre toutes personnes qui auraient des bouteilles de bière ou de limonade en... réserve chez elles !

A Cahors, dans le Lot, la même plainte, paraît-il, pourrait être portée, avant peu !

BAR MAURICE

M. DOURDET a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle que samedi 14 juin commencera la saison de cinéma d'été au **BAR MAURICE**, avec

un magnifique drame moderne
POUR ECCHAPPER A L'AMOUR

Actualité Comique

PALAIS DES FETES

SAMEDI 14 — DIMANCHE 15

P. G. M. Actualités du monde entier.

France Dhélia dans

PORTRAIT D'AIEULE

Une œuvre pleine de gaieté.

Interprétée par : Mady Christians, Marcella Albani, Walter Rilla :

LA DIVORCÉE

(7 parties)

d'après l'opérette de Léo Fall.

ORCHESTRE

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU JEUDI 19 JUIN

1. Sous le ciel bleu, P. R. Petit.
2. Phi-Phi, fantaisie sur l'opéra, redemandé, Christiné.
3. Le Chalet, air de basse, Adam.
4. Le Petit Duc, fantaisie sur l'opéra, (Soliste M. Astruc Jules) Lecocq.
5. Le Diable bleu, Défilé avec tambours et clairons, 1^{re} audition Mougéot. Allées Fénélon, de 21 h. à 22 h.

Une agression

M. Paul S..., 45 ans, fonctionnaire colonial, en congé, se trouvait, le 23 mai dans un établissement spécial à minuit.

Dans cet établissement, des soldats de la garnison consommèrent.

Une conversation s'engagea entre les soldats et M. S... et celui-ci leur paya une consommation. Pour régler la note, il sortit un portefeuille bien garni.

Il quittèrent l'établissement. Arrivés rue Blaquy, un des soldats demanda à M. S... le chemin de la caserne.

M. S... le lui indiqua, mais au même moment, il reçut un coup de poing à la tempe. M. S... tomba.

L'arrivée de 2 jeunes gens qui rentraient chez eux, empêcha, probablement, les militaires de « refaire » le portefeuille de M. S...

Mais cela c'est simple supposition. Quoi qu'il en soit, M. S... avait été frappé et blessé.

Pourquoi ? On l'ignore encore, car ce n'est que le 4 juin qu'il a porté plainte.

A cette date, il reçut une lettre anonyme lui donnant les noms de ses agresseurs. M., le Commissaire de police fit une enquête et on a retrouvé les 3 militaires.

Mais l'un est au camp de Larzac, l'autre à Montauban. Le troisième qui était à Cahors a été arrêté, mais il nie toute participation à l'agression.

Il faut attendre que les deux autres militaires soient entendus.

Stupide et atroce vengeance

Plainte a été portée par M. Bonhomme, de St-Germain-du-Bel-Air, contre inconnu, pour le fait suivant :

Le 10 juin, il s'était rendu à la foire de Labastide-Murat et avait remis, comme d'habitude, son cheval dans l'écurie du restaurant Laplace.

Au moment du départ, le soir, il trouva dans la crèche, devant son cheval, deux morceaux de pain recouverts d'herbe triturée de matières grasses et exhalant une forte odeur.

Le cheval n'avait pas voulu de cette mixture, qui fut examinée par un pharmacien. Celui-ci ne put déterminer la nature de cette matière. Mais il est évident que c'est, par méchanceté contre M. Bonhomme, que le coupable a voulu empoisonner le cheval.

Une enquête a été ordonnée.

STAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 juin 1930

Naissances

Galou Pierrette, place du Marché, 5. Vidal Lucien, rue P-Wilson. Maratuch Bernard, boulevard Gambetta, 109. Floirac Yvette, rue St-Urissime, 5. Rasconilles Fernand, aux Junies.

Publications de mariages

Bessac Jean, serrurier, et Landès Henriette, s. p., à Cahors. Mateu Antoine, retraité du P. O., et Gascon Marie, s. p., à Cahors.

Mariages

Francès Paul, libraire, et Astier de Villatte Marcelle, s. p.

Décès

Bouloire Marie, Epouse Soulié, s. p., 53 ans, rue du Port-Bullier, 17. Fournol François, ouvrier maçon, 75 ans, rue Wilson.

COFFRES-FORTS

BAUCHE

93, rue de Richelieu - PARIS
Agent : 25, rue de Metz - TOULOUSE
CATALOGUE FRANCO

Une seule punaise

trouvée dans vos draps et, quelques jours après, vos lits et appartements en seront infestés ! Badigeonnez aussitôt votre lit avec le **Rozol**, poison chimique fondroyant, qui les détruit, ainsi que leurs œufs, sans tacher ni décolorer. 4 fr. 35 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, Epiceries, etc. A Cahors Pharmacie Orillac.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Mutualité et Assurances Sociales. — Aujourd'hui dimanche, 15 juin, à 13 h. 30, aura lieu l'Assemblée générale de la Société de Secours Mutuels.

Il sera fait par le président, une Causette sur les Assurances Sociales.

La Société aura ensuite à se prononcer sur son adhésion à l'Union départementale et les Sociétaires assurés sociaux seront invités à remplir leur feuille d'adhésion individuelle à la Caisse de répartition mutualiste du Lot.



SUZE

LE MEILLEUR DES APÉRITIFS à base de GENTIANE fraiche

TONIQUE APÉRITIVE DIGESTIVE

Se boit en FAMILLE comme au CAFÉ
La SUZE est l'Amie de l'Estomac

Demandez une SUZE et non une Gentiane

St-Pantaléon

Secours pour les sinistrés occasionnés par les orages de 1929. — La Commission spéciale instituée en vue de répartir la somme de 7.248.000 fr. accordée par l'Etat au département du Lot, pour les pertes éprouvées par les orages de 1929, a attribué à notre commune...

Sauces — La saison du ramassage des petits pois bat son plein sur notre plateau. Les prix ne sont pas très rémunérateurs, car ils oscillent entre 100 et 120 f. les 100 kilogs, mais les propriétaires qui n'ont pas besoin de main-d'œuvre étrangère font encore de l'argent.

Foire du 12 juin. — Par suite des nombreux travaux agricoles et notamment du fauchage des prés, cette foire a été d'une très faible importance. Transactions presque nulles. Quelques agneaux et moutons ont été vendus à raison de 5 à 6 fr. 50 le kilo.

Duravel — Obsèques. — Vendredi 7 courant, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Bernard décédée dans sa 60^e année après une très longue maladie. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Prayssac — Administration communale. — Nous sommes heureux de constater que depuis un an la municipalité de Prayssac ne reste pas inactive et poursuit sans relâche l'exécution de son programme de réalisations. Nous donnons ci-après quelques faits et quelques chiffres qui valent mieux que de longs commentaires.

Prayssac — Mise en état de la fontaine du Haut-Thérout; réparations aux pompes du bout du Pont, de Naudon, de Prayssac, à la fontaine de la Brousse, à la fontaine de Lésipal; construction d'un lavoir à Lésipal, d'un lavoir à Lasserre; aménagement de trottoirs et caniveaux au tour de l'Eglise, en face des immeubles Labrie, Montéil, Berré, Péberel, Pagès et Bousquet et au collège; mise en état du lavoir de Naudon; réparations aux logements des institutrices et aux bâtiments scolaires; achat d'une table pour la mairie; plantation d'arbres aux forails et dans le bourg; mise en état du chemin de Rouget; empiérement et cylindrage du chemin de la Croix de Fouroux; émondage d'arbres; achat du pré de l'Hospice et échange Devès; réparations à la fontaine de la mairie; mise en état du chemin de Roches; alignement de la route du Thérout; assainissement du foirail aux bœufs; aménagement de la place Dubrueil, trottoirs et caniveaux et nombreuses autres petites réparations.

Prayssac — Sont en cours: l'aqueduc pour la place du monument, les caniveaux et trottoirs du boulevard intérieur, l'érection du monument Baldy, l'adduction d'eau du Thérout. Suivront prochainement: l'alignement de l'avenue de la gare; l'agrandissement du cimetière; l'électrification des écuries; l'élévation d'eau de Prayssac; la reconnaissance des chemins de Roches, de Manisserre, de Rufatel, de la Pradéloune et autres.

Prayssac — Le cantonnier communal est employé tous les jours à l'aménagement des chemins ruraux, au nettoyage des places des villages et généralement à tous les travaux qui ne peuvent être faits par les cantonniers des chemins vicinaux.

Prayssac — Des pierres, pour une somme de 17.200 francs seront transportées pour être répandues sur les chemins vicinaux dans le courant de l'automne et de l'hiver.

Prayssac — Tous ces travaux ont été accomplis sans vote d'aucun centime additionnel et par suite sans augmentation de l'impôt communal.

Prayssac — Il est bon d'ajouter que la commune de Prayssac a eu une large part de subventions et de secours, soit du Génie Rural, des Ponts et Chaussées ou de l'Etat. Du Génie Rural: Adduction d'eau du Thérout, 20.900 fr.; Assainissement du foirail aux bœufs, 2.500 fr.

Prayssac — De l'Etat: Secours pour la grille aux propriétaires sinistrés, 46.500 fr.; Secours pour réparations aux chemins ruraux, 5.200 fr.; Secours pour réparations aux bâtiments communaux, 5.000 fr.; Secours pour réparations à l'Hospice, 1.000 fr.; Secours pour réparations aux chemins vicinaux, 780 fr. — Soit un total à ce jour de 90.915 francs.

Prayssac — Nos sommes persuadés que les améliorations continueront pour le plus grand bien des habitants de Prayssac et afin que notre commune devienne de plus en plus agréable à habiter et notre bourg un des plus coquets du Lot.

Prayssac — Un groupe de Prayssacois.

Prayssac — Récompense honorifique. — Notre compatriote, M. Paul Balsigère, employé à la préfecture de police à Paris, vient de recevoir au nom du gouvernement français, la médaille de bronze de la Mutualité pour services rendus aux œuvres sociales et mutualistes.

Prayssac — Nos félicitations.

Prayssac — La foire du 10 juin, qui aurait dû normalement être excellente, a été plus que médiocre à cause du travail des champs.

Arrondissement de Figeac

Bagnac — Récompense honorifique. — Notre compatriote, M. Paul Balsigère, employé à la préfecture de police à Paris, vient de recevoir au nom du gouvernement français, la médaille de bronze de la Mutualité pour services rendus aux œuvres sociales et mutualistes.

Bagnac — Nos félicitations.

Cajarc — La foire du 10 juin, qui aurait dû normalement être excellente, a été plus que médiocre à cause du travail des champs.

Cajarc — La récolte de la fraise surtout, qui se vend un bon prix en ce moment a retenu chez eux un grand nombre de propriétaires.

Cajarc — Malgré tout, les cours n'ont pas fléchi et les animaux d'élevage maintiennent un prix élevé.

Cajarc — Au foirail. — On cote: gros bœufs, race salers, de 8.000 à 9.000 fr., la paire; bœufs de travail, de 6.000 à 7.000 fr.; bovillons, de 4.000 à 4.500 fr.; vaches, de 5.000 à 6.000 fr.; moutons et brebis, de 250 à 300 fr. la pièce. Petits cochons, de 250 à 300 fr. Viande de boucherie: bœuf, de 220 à 230 fr. le quintal; veau, de 7 à 8 fr. le kilo; mouton, de 5 fr. 50 à 6 fr.; chevreau, de 2 fr. 75 à 3 fr.; cochons gras, 380 à 400 fr. le quintal.

Cajarc — Marché. — Œufs, de 4 fr. à 4 fr. 25 la douzaine; poules, 5 fr. 50, la livre; poulets, 6 à 6 fr. 50; canards, 5 fr.; lapins, 2 fr. 75 à 3 fr.; pigeons, 7 à 8 fr. la paire.

Cajarc — Médaille d'honneur du travail. — M. Gaston Carroyrou notre confrère de la Petite Gironde a reçu la médaille d'honneur du travail.

Cajarc — Nous lui adressons nos félicitations.

Livernon — Obsèques. — Hier ont eu lieu à Livernon les obsèques de M. Alexandre Boudet, huissier à Livernon, un milieu d'une nombreuse assistance d'amis, où l'on remarquait M. le Sous-Préfet, ses collègues des cantons voisins, et des membres du barreau de Figeac.

Livernon — M. Vaissé, maire et Conseiller général, a adressé un dernier adieu émouvant au regretté disparu.

Livernon — Alexandre Boudet, d'intelligence vive, après avoir été petit artisan, de tradition familiale avait acheté une charge d'huissier et s'était vite assimilé à sa nouvelle fonction, au point d'être devenu quelque un. Mettant au service de ses clients, non pas une procédure impetive, mais plutôt, des notions de conciliation, d'amabilité, ce qui lui avait acquis de nombreux amis.

Livernon — Républicain radical-socialiste, il s'était fait le champion de ce parti dans le canton et n'avait jamais rien recueilli personnellement du rôle politique qu'il a tenu dans la région. Ce qui n'est pas sans moindres éloges.

Livernon — Longtemps conseiller municipal de sa commune, il s'était retiré, il y a quelques années.

Livernon — Autant il avait été impétueux, tripudiant pour la politique, au soir de sa vie Boudet était devenu un sage.

Livernon — Il était de ceux qui comprennent que les traces d'une bonne politique peuvent se comparer à celles que le pas du promeneur laisse sur le sable de la brise légère de mer dissipent en un instant.

Livernon — Mais c'est pour avoir été serviable, dévoué aux humbles aux prises avec les exigences de la procédure, serviable à tous qu'il laisse dans le canton

Arrondissement de Gourdon

Salviac — Accident. — Un pénible accident est survenu jeudi soir à Salviac devant la boucherie de M. Davidou, M. Bousquet propriétaire aux Cazettes, près Marminiac livrait un veau que l'on descendait d'une charrette, lorsque le cheval avança à l'improviste. M. Bousquet fut violemment projeté à terre et se blessa à la tête.

Salviac — Il fut pansé sommairement et put après avoir pris un peu de repos rejoindre dans la soirée son domicile.

Salviac — Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Salviac — Concours de tir. — Le Club athlétique salviacois, dont la vitalité ne se dément pas, envoie au concours de tir de Caillac, dimanche 15 juin, plusieurs de ses membres actifs; dans la catégorie A, anciens militaires il y a aussi des prétendants qui ont fait leur preuve.

Salviac — Nous souhaitons en cette circonstance à nos jeunes gens tout le succès qu'ils méritent.

Salviac — Démissions. — On nous annonce à l'instant que M. Galan a démissionné de ses fonctions d'adjoint au maire et que M. Mercadié Arnaud a démissionné de celle de conseiller municipal.

Salviac — Nous ignorons ce qu'a fait M. le Maire, mais il se confirme que lui aussi a abandonné l'écharpe.

Salviac — Nous ne connaissons pas encore les motifs invoqués.

Salviac — Naturalisation. — M. Patella Giovanni, de nationalité italienne, qui a élu domicile à Dégagnac, depuis plusieurs années et s'est marié avec une Française, a été, par décret, en date du 14 mai 1930, naturalisé français.

Salviac — Pour les mutilés du travail. — Sur l'initiative de M. Patella, accidenté du travail, une section des mutilés du travail a été créée à Dégagnac à la suite d'une très intéressante conférence faite par M. Guyot, accidenté du travail de Toulouse, délégué à la propagande par la « Fédération nationale des Mutilés du travail ».

Salviac — Cette nouvelle section, une des plus nombreuses du département, a un bureau composé de: M. Vidal Marcel, secrétaire; Roques Paul, trésorier; Patella Giovanni, trésorier adjoint.

Salviac — Les mutilés du travail de la région, Gourdon compris, qui ont des revendications à faire valoir, sont invités à adhérer à la section des Mutilés du travail de Dégagnac qui les renseignera sur leurs droits et fera le nécessaire auprès du bureau fédéral pour leur faire obtenir satisfaction.

Salviac — Les travailleurs valides qui peuvent être des accidentés de demain, ont intérêt à consulter le bureau de la Section des Mutilés de Dégagnac qui les initiât aux diverses formalités à remplir, dans les divers cas d'accidents et les circonstances qui ont provoqué ces accidents.

Salviac — Réunions. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance est convoquée pour dimanche 15 juin, à 10 heures, et le Conseil municipal pour 14 heures.

Souillac — Congrès des mutilés, veuves et ascendants. — Samedi 14, et dimanche 15 juin un grand congrès départemental organisé par l'Union Fédérale des mutilés, veuves, ascendants et orphelins du Lot se tiendra à Souillac sous la présidence effective de M. Ricolfi, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Souillac — Seront également présents à ce congrès: M. de Billy, représentant, M. le Ministre des pensions, M. L.-J. Malvy, député, maire de Souillac, MM. les Parlementaires du Lot et les autorités civiles et militaires du département.

Souillac — Le Congrès tiendra ses assises dans la salle des fêtes de la mairie.

Un nous annonce que M. Ricolfi arrivera dimanche matin et sera reçu officiellement en gare de Souillac, à 10 heures du matin, ainsi que les invités et les congressistes.

Ensuite le cortège se formera pour se rendre d'abord au monument aux morts, ensuite à la salle des fêtes.

A 13 h., un grand banquet de 400 couverts, présidé par M. Ricolfi réunira les congressistes.

En raison de cette grande manifestation et en vue de la sécurité générale l'arrêté suivant a été pris:

Art. 1^{er}. — Pendant la journée du dimanche 15 juin aucune voiture ne pourra circuler sur la grande avenue de la gare entre 10 h. 30 et 12 heures. Les véhicules emprunteront la route du cimetière tant pour aller en ville que pour se rendre à la gare.

Art. 2. — La cour de la gare ne sera autorisée qu'aux personnes faisant partie du cortège ou devant prendre les trains.

Art. 3. — Le stationnement des voitures sera interdit sur toute la partie de la route nationale entre l'entrée du Champ de foire et le garage Fabre, ainsi que sur les places Laborie et de la Mairie.

Le Champ de foire sera réservé aux voitures automobiles.

GRAND ENTREPOT GENERAL
de toutes les Sources
« D'EAUX MINÉRALES »
Livraisons dans tout le Département
Gros et demi-gros. Prix par quantités
Entrepositaire **B. GRELET**
Hôte aux Vins de Cahors (Lot)
VINS DU LOT 1^{er} CRUS
Livraisons en Bombonnes et en Fûts
VINS FINS
CHAMPAGNES & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE 218

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur Léon ARNAUDET et Monsieur et Madame Elie ARNAUDET et leur fils à Meyronne; Madame et Monsieur MARTINOT et leurs filles à Labérandrie; Madame et Monsieur GIRMA et leurs enfants à Cahors; Madame et Monsieur DAVID aux Ramonets.

Les familles ARNAUDET, MARTINOT, GIRMA, DAVID, JOURDANET, CASSAN, DELRIEU, TOLET et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Léon ARNAUDET
née GIRMA
Institutrice en retraite
leur épouse, mère et grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée à Lacapelle, le 13 juin 1930 dans sa 64^e année.

Les obsèques auront lieu à Lacapelle le dimanche 15 juin, à 9 heures (heure légale).

QUI L'A TROUVÉE ?
Il a été perdu, sur le trajet St-Clair, Cahors, une robe de chambre, avec moyen cassé à l'intérieur.
Prière de la rapporter à **M. MALRIC**, transports, St-Georges, Cahors. Bonne récompense.

NE OUBLIEZ PAS QUE LE SERVICE RAPIDE CAHORS TOULOUSE
P. NOYER
est le mode de transport le plus pratique, le plus moderne et le plus économique.

Toutes commissions, tout transport, Bureau ouvert tous les jours, 8, rue du Lycée.
Tarif grande vitesse (domicile)

VIGNERONS
PREPAREZ VOTRE FUTAILLE
La Halle aux Vins de Cahors
tient à votre disposition quantité de demi-muids à vendre, contenance: 600 à 650 litres, ainsi qu'un joli foudre de 7 barriques et une machine à boucher.

ON DEMANDE
BONNE A TOUT FAIRE
300 francs par mois
Usine d'Angé, Cahors

POUR PRESQUE RIEN

Vous avez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entre-tiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE
Maison Spéciale pour la vue
E. VIDAL, Opticien-Spécialiste
3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

Le plus grand choix en Lunetterie, acier, nickel doublé imitation, baromètres, thermomètres, jumbles théâtre, campagne et à primes.
Exécution soignée des ordonnances de MM. les oculistes
ATELIER DE RÉPARATIONS
Maison de Confiance
et la plus ancienne de la Région

ANIS « JEANNETTE »
apéritif idéal
LIQUEUR FRANCAISCAINE
digestif incomparable
distillerie J. DELFORT et Cie, Cahors
demandez ses liqueurs, ses sirops, ses Orangeades et Citronades, ses vins vieux et champagnes

CABINET IMMOBILIER
1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé
Jean DELLARD, Propriétaire
Toutes affaires immobilières
et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Correspondants toutes régions
et tous pays

ARTICLES D'ILLUMINATION
drapeaux, Feux d'artifices, lanternes, Bouquets pour fêtes (dernières nouveautés)
P. FÉNELON
13 et 15 rue St-James, CAHORS

A Vendre à Douelle
VIGNE ET JARDIN
Petit pavillon, 3 pièces.
Pièce d'eau, pour arrosage au Jet.
A 1 km. de la gare
S'adresser Hôtel Laroche, CAHORS.

ON DEMANDE
Une bonne
pour service de salle
S'adresser au Bureau du Journal

DAME CHERCHE ECRITURES
ou comptabilité
à faire chez elle de préférence
S'adresser au Bureau du Journal

à vendre cause maladie
FONDS CARROSSERIE
scierie mécanique
1.200 mètres, dont 200 bâtis
S'adresser à M. PAYROT, carrossier, GOURDON (Lot).

A LOUER, Salviac (Lot)
Vastes ateliers, — étuves, — greniers, — aptes tout commerce, — noix, — prunes, — conserves produits pays, — logement pour exploitant.

PASSEFOND — Salviac
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur BONHOMME Benjamin entrepreneur exploitant à Balach, Cne de Lalbenque

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.
PREMIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à produire dans le délai de quinze jours, outre ceux accordés en raison des distances, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, liquidateur définitif, ou entre les mains du GREFIER du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des créances.

Cette vérification commencera le vingt-quatre juin prochain, jour de mardi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au palais de Justice, où elle sera continuée si besoin est.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions, de l'article douze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.



NE VOUS Y TROMPEZ PAS
Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul « GRAMOPHONE »
Les plus Grands Artistes
Les Meilleurs Enregistrements
Auditions permanentes chez: Librairie P. MEYZENO
P. FRANCÈS, Successeur
36, Boulevard Gambetta, CAHORS

PÊCHEURS !!!!
C'est dimanche l'ouverture de la pêche! Si vous manquez quelques articles, adressez-vous donc au
BAZAR DE LA PROMENADE
Victor PRIOLO
qui vous fournira ce dont vous aurez besoin à des prix surprenants de bon marché.

Articles et appâts de toutes sortes
et toutes transactions commerciales
Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

QUOI QU'ON DISE !
QUOI QU'ON FASSE !
L'industrie Laitière des Causes du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.
Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

MEUBLES
COMBROUSE FILS
3, rue Maréchal-Joffre - CAHORS
CHAMBRES à coucher - SALLES à manger
SIÈGES - GLACES - LITERIE
Lavabos - Petits Meubles
Dépositaire des Sièges STELLA
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

L'ÉVERITE
est en vente à Cahors
MAISON CALABRESI & C^o
Avenue de la Petite Vitesse

Place St-Laurent, Cahors
LAFON
a ouvert depuis le 31 mai 1930
un atelier de CYCLES
et de RÉPARATIONS
PRIX RÉDUITS

La Maison François PENET
faïence, verrerie et autres articles...
prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes: émail, seloir, pot à graisse, tuyaux pour construction et articles de ménage, etc... à des prix défiant toute concurrence malgré les hausses.
Accordez vous visiter nos magasins.

Machines à coudre EXCELSIOR
garantie de 10 à 25 ans
Vente-achat, échange de toutes machines à coudre. Bonnes occasions. Réparations et pièces détachées pour toutes les marques, aiguilles, navettes, etc.
NEUVILLE, 2, place Rousseau, Cahors.

PERNOD EXPORT
ON DEMANDE
UN LIVREUR SÉRIEUX
à la Halle aux Vins

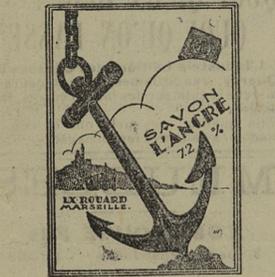


UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT! RADIO-QUERCY

F. de LÉSÉLEUC Ingénieur-Spécialiste 3, rue du Portail-Alban, Cahors

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE demandé partout. Personnes bonne culture générale ayant déjà situation et entrent, comme DÉLÉGÉS COMMERCIAUX.

MOREAU, Bureau, 15, boîte postale, 3, PARIS.



A. SEZAT, représentant-dépositaire route du Failla, CAHORS. Tél. 200

FOURRURES ROBES - MANTEAUX Réparation Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard MME BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gerant: L. PARAZINES.

Bibliographie

LES ANNALES Une nouvelle de Somerset Maugham, l'illustré écrivain anglais; une série de lettres inédites de Marcel Proust à Paul Souday; des pages sensationnelles de Claude Anet sur le drame de Mayerling; un article scientifique de Charles Nordmann « Le Spectre du ciel »; des réflexions de Claude Roger-Marx sur les Faux en peinture; la suite du Voyage en Grèce, de J. de Lacrolette; l'article politique de M. Louis Barthou; les signatures d'Yvonne Sarcey, de Henri Bidou, André Lang, Benjamin Crémieux, André Billy. On trouvera tout cela dans le numéro des Annales qui vient de paraître et qui est en vente partout au prix de 3 francs.

LA NATURE Le numéro de La Nature qui vient de paraître débute par une étude vivante du Dr J. Legendre sur les grandes œuvres de salubrité nécessaires aux colonies pour permettre aux blancs et aux indigènes d'y prospérer. Puis c'est la révélation d'une technique nouvelle, la micromanipulation et la microchirurgie, ou l'art de manipuler les cellules sous le microscope, de les piquer, couper, injecter, en se servant de micro-aiguilles, de micropipettes, de tout un arsenal extrêmement délicat qui semble appelé à révéler nombre de faits nouveaux sur la matière vivante.

La musique des ondes se développe et se perfectionne. Après MM. Hugoniot, Givélet, Theremin, voici un nouvel appareil de M. Martenot; on va vers une transformation de la technique musicale.

Le nouvel avion de tourisme Bliériot, la gigantesque usine hydro-électrique de Conowingo, aux Etats-Unis, qui produit du courant sous 220.000 volts, sont l'objet d'articles documentés et fort bien illustrés.

M. de Villepion conte l'histoire du « crawl » et apprend comment on pratique cette nage nouvelle à grand rendement.

M. Casamajor expose les expériences qu'il a faites à Tours sur des pigeons voyageurs pour savoir s'ils sont sensibles aux ondes des postes de T. S. F.

L'examen des statistiques comparées des prix annuels du froment, des cours de valeurs à revenu fixe et du tonnage extrait des mines d'or conduit M. de Montessus de Ballore à des considérations économiques intéressantes.

On trouve encore dans ce numéro de La Nature la description des appareils récemment mis en service entre Madrid et Buenos Ayres pour assurer leur liaison téléphonique, une étude de M. Mascart, directeur de l'Observatoire de Lyon, sur les lectures barométriques et leurs applications; un remarquable phénomène optique observé en avion par le lieutenant Thoret, au Mont-Blanc, sans compter des récréations mathématiques, des conseils détaillés pour l'observation du ciel le mois prochain, des recettes et procédés pratiques, une chronique de radiophonie, les livres scientifiques nouveaux, les dernières communications à l'Académie des Sciences, les inventions récentes et la correspondance technique avec les abonnés.

La Nature est toujours la première des revues françaises de sciences pures et appliquées, la plus complète et la plus vivante.

LA NATURE. - Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA PHOSPHODE GARNAL Médication Iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 1 1/2 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les pharmacies

Chemin de fer de Paris à Orléans

Un bureau de Voyageurs 126, boulevard Raspail, à PARIS Il est rappelé au public que, pour faciliter les déplacements, la Cie d'Orléans possède 126, Boulevard Raspail (Téléph: Littre 99-67) un bureau affecté au service des voyageurs. Ce bureau délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes les gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine, et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces réseaux. Il donne suite, dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum: deux semaines, soit 14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).

D'autre part, du 1er juin au 30 septembre 1930 inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au-delà sont acceptés à l'enregistrement, à ce Bureau, comme ils le seraient dans un transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre le dit bureau et la gare de départ, les prix ci-après: un colis 2 francs par colis en sus du premier ... 1 franc

Ce bureau est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.

Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles « Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la Cie d'Orléans, 1, place Valhubert; à son Agence, 16, Boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, Boulevard Raspail à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

Voyage de six jours en autocar de ROCAMADOUR à ROCAMADOUR par les GORGES du TARN

Départ de Rocamadour tous les dimanches en Juin; tous les dimanches, lundis et mardis, du 1er Juillet au 16 Septembre 1930.

(Départ facultatif le lundi en Juin, le mercredi du 2 Juillet au 17 Septembre) 1re journée: Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs; 2e journée: Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Rodéz, Bozoulès, Espalion; 3e journée: Espalion, Ste-Emmie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier; 4e journée: Le Rozier, Meyrueix, Aven, Armand, Millau, St-Rome du Tarn, Valence d'Albigeois, Albi; 5e journée: Albi, Cordé, Villefranche de Rouergue, Cahors, St-Cirq-la-Popie, Cahors; 6e journée: Cahors, Vallée Lot, Cabrerès, Vallée du Célé, Rocamadour. Prix du transport pour le voyage complet: 445 frs. (supplément de 12 frs. pour le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour tous renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans 16, Boul. des Capucines; à la Maison du Tourisme 53, Avenue George V, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Si vous voulez aller aux Gorges du Tarn passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 1er juin au 16 septembre 1930; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Emmie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et de la Célé.

Prix du transport pour le parcours complet: 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment: à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par le Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

Etude de M° Robert SÉGUY, licencié en droit, avoué à Cahors, rue St-Pierre

VENTE SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME à suite de vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'immeubles sis sur la Commune de Montcabrier (Lot), dépendant de la succession vacante du sieur Baptiste Castelnau.

L'Adjudication aura lieu le JEUDI DIX JUILLET MIL NEUF CENT TRENTÉ à DEUX HEURES du soir, à Cahors, au Palais de Justice, devant le Tribunal civil du Lot, audience des criées.

On fait savoir à qui il appartient: Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil du Lot, le dix-huit avril mil neuf cent trente, enregistré;

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Louis MAGNE, commis greffier, domicilié à Cahors, agissant au nom et comme curateur à la succession vacante du sieur Baptiste CASTELNAU, en son vivant demeurant à Montcabrier, décédé à Puy-Evêque, en mil neuf cent vingt-quatre, nommé à ces fonctions par jugement du dit Tribunal en date du dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-neuf; Ayant Maître François DIDIER pour avoué constitué, avec élection de domicile en son étude, 41, boulevard Gambetta, à Cahors.

Il a été procédé, le JEUDI CINQ JUIL MIL NEUF CENT TRENTÉ, à treize heures trente, à l'audience des criées du Tribunal civil départemental du Lot, séant à Cahors, au Palais de Justice, pardevant magistrat commis, au plus offrant et dernier enchérisseur à la vente des biens ci-après désignés.

Les dits biens ont été adjugés, par procès-verbal d'adjudication du dit jour, cinq juin mil neuf cent trente, dressé par Monsieur le Président du Tribunal civil du Lot, à Monsieur Joseph BRU, entrepreneur, demeurant à Montcabrier.

Mais par acte fait au Greffe du Tribunal civil du Lot le dix juin mil neuf cent trente, Monsieur Marcel MALVY, propriétaire, demeurant à Montcabrier, assisté de Maître Robert SÉGUY, avoué, qu'il a constitué aux fins de la présente surenchère et de ses suites, a déclaré surenchérir du sixième en sus des charges le prix des dits biens vendus et porter les dits biens à la somme de QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX FRANCS.

Cette surenchère, enregistrée, a été régulièrement dénoncée à: 1° Maître BILLIÈRES, avoué de Monsieur Joseph BRU, entrepreneur, demeurant à Montcabrier, adjudicataire; 2° Maître DIDIER, avoué de Monsieur Louis MAGNE, commis-greffier domicilié à Cahors, poursuivant la vente comme curateur à la succession vacante du sieur Baptiste CASTELNAU, en son vivant demeurant à Montcabrier, et ce par acte du Palais en

date du douze juin mil neuf cent trente.

En conséquence de ce qui précède, et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur MALVY Marcel, propriétaire, demeurant à Montcabrier, ayant Maître Robert SÉGUY pour avoué constitué près le Tribunal civil du Lot, avec élection de domicile en son étude à Cahors, rue Saint-Pierre,

d'une part;

En présence de: 1° Monsieur Louis MAGNE, commis - greffier, domicilié à Cahors, agissant au nom et comme curateur à la succession vacante du sieur Baptiste CASTELNAU, en son vivant demeurant à Montcabrier, décédé à Puy-Evêque, en mil neuf cent vingt-quatre, nommé à ces fonctions par jugement du dit Tribunal en date du dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-neuf; Maître DIDIER François pour avoué constitué, avec élection de domicile en son étude, 41, boulevard Gambetta, à Cahors.

2° Monsieur Joseph BRU, entrepreneur, demeurant à Montcabrier, pris comme adjudicataire des biens dont s'agit, ayant Maître BILLIÈRES pour avoué constitué, avec élection de domicile en son étude, boulevard Gambetta, à Cahors.

Il sera procédé, le JEUDI DIX JUILLET MIL NEUF CENT TRENTÉ, à DEUX HEURES du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil du Département du Lot, à Cahors, au Palais de Justice, à la vente sur surenchère du sixième, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés.

Un Cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente vente a été dressé par Maître DIDIER, avoué à Cahors, et déposé au Greffe du Tribunal civil du Lot, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DESIGNATION DES

Immeubles à vendre

1° Un immeuble situé à Lamoulière, commune de Montcabrier, en nature de maison, grand, pâtis et terre, paraissant figurer à la matrice cadastrale de la dite commune sous les numéros: cinquante-quatre (54), cinquante-trois p. (53 p.), cinquante-cinq (55), cinquante-six p. (56 p.) (?), cinquante-sept (57), cinquante-sept bis (57 bis) et soixante-dix-huit (78), section H, confrontant à route, ruisseau, Martin et Amoureux, classes un et trois.

2° Un immeuble en nature de bruyère, situé au lieu dit les Carrelats, commune de Montcabrier, paraissant figurer à la matrice cadastrale de la dite commune, sous le numéro cent quatorze (114), section G, classe deux.

MISE A PRIX

Les biens dont il s'agit seront mis en vente sur la mise à prix de quatre mille six cent soixante 4.670 fr. dix francs, ci ...

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais pour parvenir à la première vente, y compris la remise proportionnelle et ceux afférents à la surenchère, le tout venant en augmentation du prix, seront payés par l'adjudicataire, dans les dix jours de l'adjudication, entre les mains de Maître SÉGUY, avoué poursuivant.

Par suite d'erreurs ou de modifications possibles lors ou après la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'information des numéros cadastraux et de la contenance, est purement énonciative, et que par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant ou de son avoué.

Fait et rédigé par moi, avoué près le Tribunal civil du Lot, le treize juin mil neuf cent trente, Signé: R. SÉGUY.

Enregistré à Cahors le juin mil neuf cent trente, f° c° regu: onze francs vingt centimes.

Le Receveur: Signé: BONNECAZE.

Pour tous renseignements, s'adresser à: 1° Maître SÉGUY, avoué surenchérisseur; 2° à Maître DIDIER, rédacteur du Cahier des charges, ou à tous autres avoués occupant près le Tribunal civil du Lot, section de Cahors, pour porter les enchères.

CAHORS, IMP. COUSLANT.

Failliton du « Journal du Lot » 74

LES YEUX QUI S'OUVRENT PAR Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE QUATRIÈME PARTIE V LE FANTÔME

Un temps exceptionnel avait prolongé un peu plus tard que d'habitude la saison d'Uriage. On était aux derniers jours de septembre, et l'on eût dit que les montagnes se précipitaient dans la lumière. Comment se décider à quitter un horizon si calme, si doux ? M. Molay-Norris, ragouillard par la chaleur, mais conquis à sa manière par la vie de famille, résolut, avant le départ prochain des baigneurs de frapper un grand coup. Il usa de son ancien ascendant sur Mme Passerat pour la décider à prier Albert et Elisabeth au dernier et solennel déjeuner qu'elle se préparait de donner avant de redescendre à Grenoble. Ce

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

serait la reconnaissance publique, officielle, de la réconciliation, et par cette diplomatie il aurait bien mérité des siens.

Albert Derize et sa femme, surpris de cette invitation commune, convinrent de s'y rendre malgré leur répugnance à être le point de mire de tous les regards. Il était bon, il était utile pour leurs enfants qu'on les vit ensemble et qu'aux yeux du monde leur séparation fût abolie. Or, on les accueillit comme s'ils n'avaient jamais été l'objet de la curiosité générale. Une autre aventure avait remplacé la leur dans les conversations. On racontait, sous le sceau du secret, que l'utillante Mme de Vimelle, ne découvrant aucun avantage à la liaison nouvelle de son mari, avait résolu d'y mettre obstacle en menaçant celui-ci de provoquer un scandale au moyen de lettres de Mme Bonnard-Basson qu'elle avait interceptées.

« Une autre aise, aurait cyniquement répondu M. de Vimelle. Cette dame ne m'intéresse plus. Mme Passerat, trop experte pour redouter le moindre danger personnel, et d'ailleurs appuyée sur ses gardes du corps, MM. Molay-Norris et Prémerieux, renforcés par surcroît, de son mari, comptait bien empêcher de s'entre-dévoiler cette ménagerie qu'elle réunissait autour de sa table. En effet, il ne se passa rien, et la réconciliation des Derize fut consacrée. La mère d'Elisabeth, qui attachait une grande importance aux jugements du monde,

ne fut pas fâchée de ce résultat qui l'aidait à supporter d'autres tribulations venues de la belle mine de son mari. Albert, lui, se mit en frais pour sa femme qui, avec le tissu léger de sa robe, son air de dignité et sa grâce, ressemblait tant à ces portraits anglais dont il goûtait l'harmonie, et tous les convives profitèrent de cet art de conversation qu'il maniait supérieurement lorsqu'il voulait en prendre la peine.

Philippe Lagier, installé depuis peu à Uriage, donnait la réplique à son ami, au grand plaisir de Mlle Rivière placée à côté de lui, qui l'écoutait non sans regarder souvent, avec inquiétude, la femme d'Albert. Après le déjeuner, comme on servait le café au jardin, la jeune fille s'approcha de Mme Derize :

— Madame, lui dit-elle, comme si l'admiration la contreignait à cette confiance, vous n'avez jamais été plus belle.

Elisabeth rougit de ce compliment ingénu qui, d'une autre bouche, l'aurait froissée. C'était vrai que son visage rayonnait, si pur de teint, adouci par les cheveux qui la lumière caressait, favorisée dans son éclat par le contraste de la toilette noire. Et les yeux sombres paraissaient devenus si grands, si envahisseurs, à cause des jours moins pleins. A eux seuls ils modifiaient l'expression des traits, la chargeaient d'une vie plus ardente et plus noble.

— Vous êtes une enfant, murmura-

elle dans un sourire. — Plus maintenant, soupira la jeune fille dont le regard s'embua.

Elle aussi avait changé et il n'était pas malaisé de s'en apercevoir. Sa coquetterie des années précédentes l'avait conduite à connaître un autre sentiment. Elle avait recherché Philippe Lagier comme une jeune fille sans fortune, et décidée à organiser son existence par le mariage, recherché un beau parti. En somme il n'était plus de la première jeunesse et elle lui offrait la sienne. Peu à peu elle avait mieux compris ce qu'il avait d'exceptionnel, ce que son scepticisme cachait de mépris du commun, de séduction intellectuelle. Ainsi elle avait parcouru un chemin inattendu, et, dédaignant, avait ouvert à l'amour un cœur élargi. Sa mère, dont l'origine était ancienne mais à qui l'on savait de très médiocres ressources, assistait avec tristesse à l'échec d'un projet qui la rassurait sur l'avenir. Elisabeth se demanda, non sans scrupules, si une intervention aurait quelque chance d'être efficace.

— Venez me voir, dit-elle à Mlle Rivière. Et celle-ci la remercia en l'implorant d'un regard si loyal, si confiant.

Précisément, comme pour lui prouver l'importance de son rôle, Philippe Lagier, après la jeune fille, s'approcha de Mme Derize :

— Voulez-vous, madame, me donner un conseil ? — Tout de suite ?

— Non, pas ici. J'irai chez vous. — A Saint-Martin ?

— Oui, dès demain peut-être. Le long de la montée, elle songea : « Quel conseil ?... Je lui parlerai de Berthe Rivière. » Philippe l'inquiétait toujours un peu, à cause des formes compliquées, tortueuses que volontiers revêtait son esprit. Elle désira informer de cette démarche son mari qui la rassurait; par délicatesse pour le secret d'un autre, et surtout parce qu'elle ne pouvait pas encore se confier toute à Albert, elle ne l'osa pas.

Le lendemain Philippe se rendit à Saint-Martin-d'Uriage. Elle était installée au verger, dans un fauteuil de paille, avec un ouvrage de tapisserie, tandis que ses enfants jouaient dans l'herbe à quelques pas. Elle profitait des derniers beaux jours et de la douceur de l'air pour rester dehors une bonne partie de l'après-midi. Le bruit régulier de la fontaine qui était voisine tenait compagnie sans atteindre le cours de ses pensées. Les pommes et les poires mûrissaient au soleil sur leurs arbres. Déjà les feuilles changeaient de teintes, et les seules fleurs étaient, dans les prairies, des colchiques.

Ce fut Marie-Louise qui signala sa présence. Depuis combien de temps regardait-il la jeune femme dont le visage s'encadrait dans une grande capeline ? Elle fut un peu froissée de cette indiscretion, d'autant qu'elle attendait, sans se l'avouer, Albert qui

lui avait paru nerveux la veille. Aussi le pressa-t-elle d'expliquer sans retard le but de sa visite :

— C'est vous que l'on va consulter et non moi, Il devinait une vague hostilité, mais ne s'en offusqua pas. Ce qu'il avait à dire, il le dirait coûte que coûte, car il l'avait résolu après bien des hésitations :

— Voici, madame. En ce moment je dois prendre une décision grave. Je suis touché, très touché d'un sentiment que les circonstances, bien plus que ma personne, ont inspiré et dont la persistance, après m'avoir étonné, ne m'est plus indifférente. A mon âge, c'est une faveur rare.

— A votre âge ? — J'ai quarante ans. Mlle Rivière en a vingt-deux ou vingt-trois. C'est bien une faveur rare et que je ne rencontrerai plus sans doute si je l'écarte.

— Pourquoi l'écarte ? interrogea Elisabeth.

Et comme il ne répondait pas et la fixait avec un singulier sourire, elle reprit :

— Mais pourquoi l'écarte ? Berthe Rivière mérite d'être aimée, je vous assure. Le sentiment dont vous parlez, dont elle ne soupçonnait pas à l'origine le pouvoir, l'a modifiée peu à peu. Elle a vu clair en elle. En deux ans elle a changé. Elle est maintenant réservée et sûre autant que jolie. Je vous la souhaite pour femme.

(A suivre)